

par les territoires. Ou encore existe celle de l'Institut national suédois de santé publique [26] qui a complété la nomenclature de Gordon par l'ajout d'une dimension précisant la fonction remplie par l'action de prévention, laquelle peut être environnementale (actions sur les composantes, sociales, économiques, physiques des environnements), développementale (actions d'amélioration des compétences) ou informationnelle (actions sur les connaissances). La question de l'intervention sur les déterminants y est ainsi intégrée, comme dans celle adoptée par la loi française n° 2002-303 du 4 mars 2002, qui décline des fonctions incluant une approche relative aux conditions de vie et à la réduction des inégalités sociales de santé.

Ainsi, au-delà des définitions et derrière les approches conceptuelles qui s'opposent, les stratégies qui les déclinent se croisent et se complètent, rendant floues ces frontières au sein d'une seule même logique : la convergence d'effort au bénéfice de la santé, que

cette dernière soit but ou processus, et des actions proportionnées aux besoins des citoyens... que cette proportionnalité soit liée au gradient social (dans l'universalisme proportionné) ou aux vulnérabilités quant à la maladie (dans les types de prévention). Ainsi la santé est multidimensionnelle et toute intervention doit être conçue en ayant intégré cette caractéristique majeure. Dans ce cadre, l'initiative One Health, « une seule santé », en est l'aboutissement le plus récent [64] puisqu'elle promeut une approche systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaire. Croisant ainsi les intérêts et la protection de toute forme de vie à la dimension éminemment territoriale dans lesquelles elles cohabitent, l'initiative One Health constitue une vision intégrative des questions de santé. Elle illustre l'interdépendance des déterminants et par conséquent la nécessité d'appréhender cette vision dans toute démarche de santé publique. ➤

Entre « données probantes » et « partage de connaissances » Quelques ressources et outils en promotion et éducation pour la santé ?

Les données probantes et le partage de connaissances comme enjeux des nouvelles stratégies nationales et régionales en santé

La stratégie nationale de santé 2018-2022 affiche dans ses objectifs l'analyse des meilleures connaissances disponibles pour appuyer les décisions et le développement de la production, de la diffusion et de l'utilisation des connaissances.

La Direction générale de la santé, dans son projet stratégique 2017-2019, ambitionne d'améliorer la disponibilité des connaissances, issues de la recherche ou de l'évaluation des pratiques, pour appuyer les décisions et les choix en matière de stratégies et d'intervention. Elle préconise la valorisation et l'accompagnement « des acteurs non institutionnels de la promotion de la santé et de la prévention » pour une mise en œuvre opérationnelle adaptée au plus près des réalités de terrain. Elle insiste enfin sur la disponibilité des résultats des interventions, des programmes et des politiques en termes d'efficacité sanitaire, sociale et économique.

Les nouveaux projets régionaux de santé des agences régionales de santé mettent eux aussi l'accent sur l'utilisation des données probantes ou prometteuses, l'étude des conditions de leur transférabilité et l'accessibilité de l'information.

Enfin, la mise en place récente des dispositifs régionaux d'appui à la prévention et à la promotion de la santé

visent à fédérer les compétences et les ressources régionales en promotion de la santé avec la production et le transfert des connaissances.

Derrière ces différents affichages institutionnels autour des données probantes, du partage et du transfert de connaissances, de l'accès à l'information, nous allons tenter de mettre en scène des ressources documentaires incontournables et protéiformes. Or parler des outils et des ressources en promotion de la santé offre une alternative : faire un inventaire de ce qui existe ou mettre en exergue les principales ressources. Pour la première option on se heurtera à un problème d'exhaustivité – les champs de la prévention, de la promotion de la santé sont vastes –, d'ordonnement – approche populationnelle, comportementale? –, et de temporalité. Nous choisirons donc la seconde option, centrée sur les données probantes, qui permettra aux acteurs de la promotion de la santé d'accroître certaines de leurs connaissances, de rebondir vers de nouvelles sources, et de se constituer un florilège de ressources incontournables...

À la recherche du terme juste...

La première étape dans toute recherche documentaire est de s'interroger sur les définitions des termes utilisés. De quoi parle-t-on ? Les glossaires et les thésaurii sont des ressources indispensables pour cerner la définition d'un concept et mettre en place une culture commune,

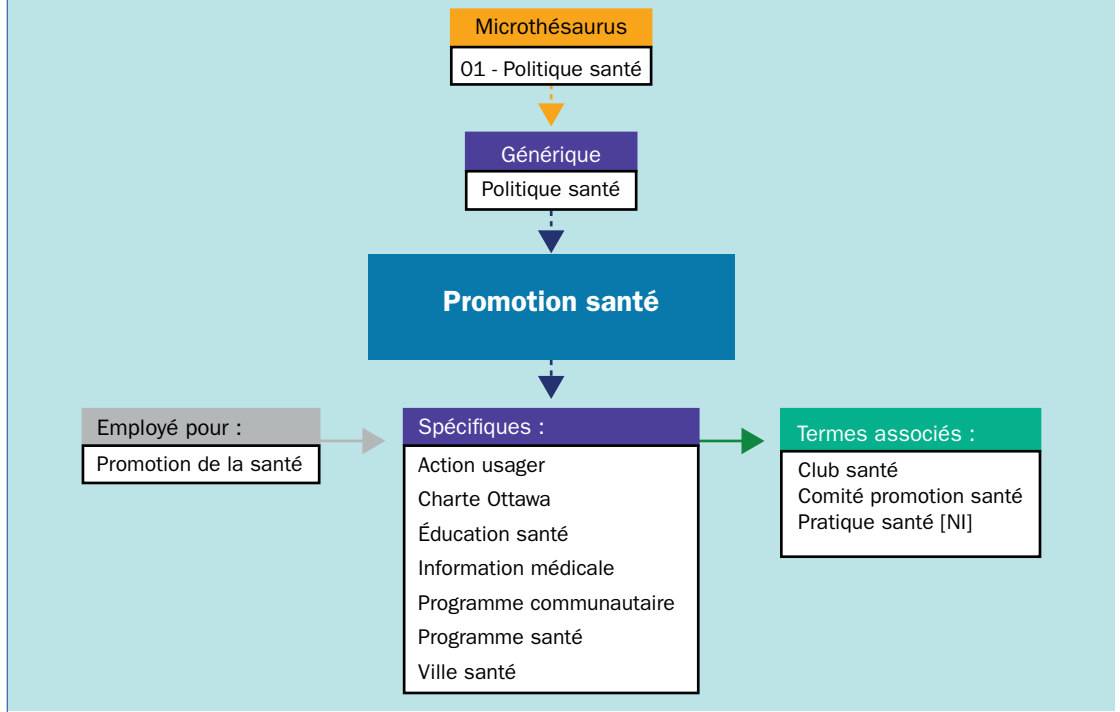
Anne Sizaret

Instance régionale
d'éducation et de
promotion de la
santé Bourgogne
Franche-Comté



figure 1

Exemple d'arborescence du terme « Promotion de la santé » dans le thésaurus BDSP



ou d'un parler commun, au sein d'un groupe de travail par exemple. On notera le glossaire de la promotion de la santé de Don Nutbeam pour l'OMS édité en 1999 (http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67245/WHO_HPR_HEP_98.1_fre.pdf?sequence=1), le glossaire des termes de santé publique internationaux de la Banque de données en santé publique (BDSP) (<http://asp.bdsp.ehesp.fr/Glossaire/>) ou le glossaire éducation pour la santé, promotion de la santé et santé publique à destination de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespaca/_depot_arko/articles/35/voir-le-document_doc.pdf).

Le thésaurus, quant à lui, est une liste normalisée et structurée de termes (descripteurs ou mots clés), indispensable pour cerner l'environnement sémantique d'un concept. Les termes sont reliés entre eux par des relations sémantiques, génériques et associatives. Combinés entre eux, ils servent à décrire un document (indexation) et à formuler une question lors de l'interrogation d'une base de données. Il existe trois thésaurus importants en santé publique : celui de la BDSP (<http://www.bdsp.ehesp.fr/>), le thésaurus en éducation pour la santé édité par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/882.pdf>) et le Medical Subject Headings (MeSH) de la base de données Medline (la version francophone est accessible avec l'URL <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/>).

Les « données probantes » ? Dans quelle étagère ?

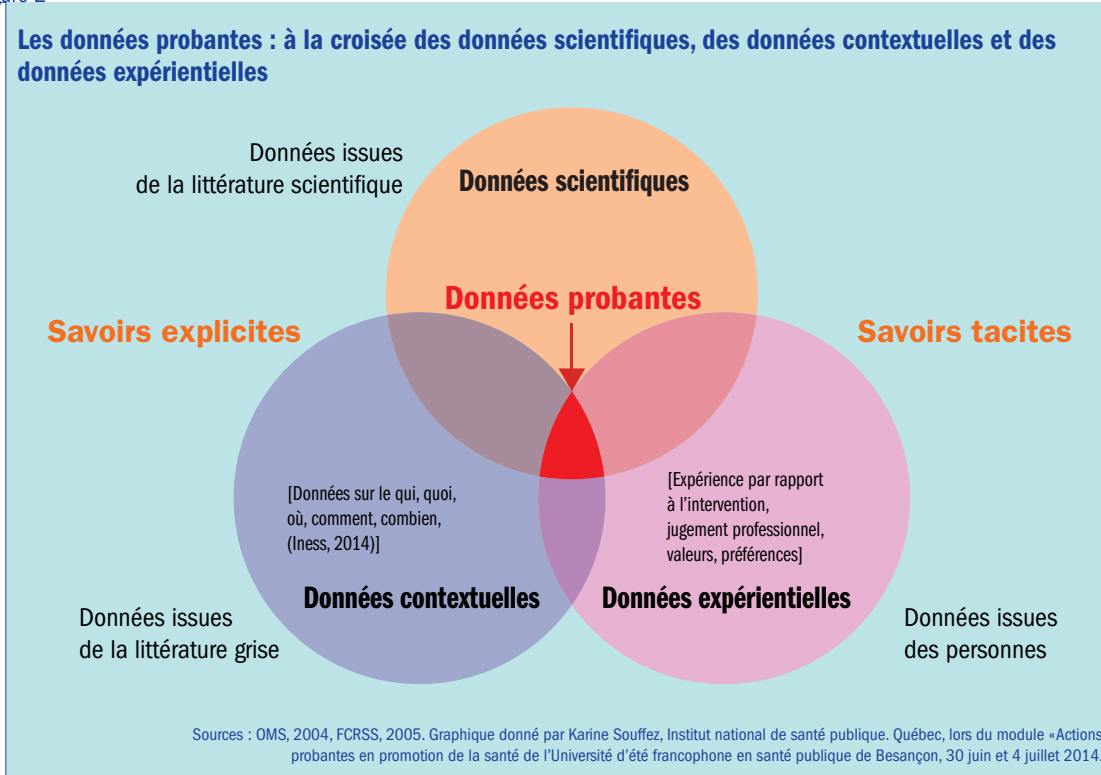
Le Centre de collaboration nationale en santé publique de Montréal définit la santé publique fondée sur des données probantes comme « le processus consistant à extraire et à disséminer les meilleures données disponibles issues de la recherche, de la pratique et de l'expérience, ainsi qu'à utiliser ces données pour éclairer et améliorer la pratique et les politiques en santé publique »¹. La recherche documentaire de données probantes se fera autour de trois grands types de ressources, pointant les savoirs contextuels, les savoirs expérientiels ou les savoirs scientifiques.

Le savoir expérientiel est le plus difficile à repérer. L'écriture en est le mode de diffusion le plus efficace : au mieux les données expérientielles ont fait l'objet d'une publication dans une revue professionnelle... qui sera peut-être indexée dans une base de données bibliographique parce qu'une documentaliste l'aura identifiée comme apport de connaissances ; au pire elles seront mentionnées dans un rapport d'activité qui tombera dans les oubliettes très rapidement.

À l'intersection de ces trois types de savoirs, les données probantes sont, dans les faits, rarement directement accessibles : le repérage de l'information est ardu et chronophage, l'accès peut être payant, en

1. « Qu'est-ce que la santé publique fondée sur des données probantes ? » Montréal : Centres de collaboration nationale en santé publique, 2011. <http://www.nccmt.ca/fr/au-sujet-du-ccnmo/eiph>

figure 2



anglais, avec une terminologie absconse. Toutes sortes de difficultés qui ankyloseront les élans documentaires du professionnel.

Et la ressource magique, c'est sur quel rayon ?

Des sites ou des portails Internet mettent à disposition, gratuitement ou non, des synthèses, les revues de la littérature ou les méta-analyses.

Des producteurs de revues systématiques

- La Cochrane Library (<http://www.cochranelibrary.com/> et <http://france.cochrane.org/>) évalue les effets des interventions en santé (en prévention, diagnostic, thérapeutique et rééducation) et les axes d'amélioration possibles.
- Le Centre national de collaboration des méthodes et outils est un organisme canadien dont la mission est de soutenir le perfectionnement des connaissances et le renforcement des capacités des professionnels de la santé publique à utiliser les meilleures données probantes qui soient dans leur pratique (<http://www.nccmt.ca/>). Il alimente les deux bases de données suivantes :
 - ◆ Health Evidence (<https://www.healthevidence.org/>), base de revues systématiques autour de l'efficacité des interventions en promotion de la santé ;
 - ◆ Public Health + (<http://www.nccmt.ca/fr/referentiels-de-connaissances/public-health-plus>), base de données d'études et de revues de haute qualité, préévaluées et pertinentes à la santé publique.

- Le réseau des bases factuelles en santé (HEN) de l'OMS produit des synthèses des meilleures bases factuelles disponibles en réponse aux questions des décideurs politiques (<http://www.euro.who.int/en/data-and-evidence/evidence-informed-policy-making/health-evidence-network-hen>).

Des producteurs de synthèses ou de dossiers de connaissances

- La Société française de santé publique propose des dossiers documentaires réalisés par des experts de la thématique, comportant de nombreux liens vers les textes législatifs essentiels, des rapports, des sites dédiés, ainsi que des références bibliographiques (<http://www.sfsp.fr/lire-et-ecrire/les-dossiers-documentaires>).
- Santé publique France propose des synthèses sur des interventions validées (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/evaluation/connaissances-interventions.asp>).
- Le portail canadien des pratiques exemplaires permet aux professionnels de la santé d'accéder à des interventions efficaces et évaluées en matière de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé (<http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/interventions/search-interventions>).
- L'Institut national de santé publique Québec (INSPQ) édite des publications et des synthèses de connaissances en santé publique et en promotion de la santé (<https://www.inspq.qc.ca/publications/2157>).



tableau 1

Ressources documentaires en fonction de la typologie des savoirs

| Type de savoirs | Savoirs contextuels |
|--|---|
| Type de données | <ul style="list-style-type: none">● Données sur le qui, quoi, quand, où, comment, combien et pourquoi● Recommandations, documents de travail, rapports d'activité, rapports d'études ou de recherches, littérature grise¹, expertise collective, référentiels de bonnes pratiques, diagnostics locaux de santé, conférences de consensus |
| Exemples de sources (par ordre alphabétique de structures) | <ul style="list-style-type: none">● Agences régionales de santé : www.ars.sante.fr/● France stratégie : www.strategie.gouv.fr● Haut Conseil de la santé publique : www.hcsp.fr/● Haute Autorité de santé www.has-sante.fr● Inserm, expertises collectives : www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives● Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) : www.fnes.fr/les-membres-de-la-fnes-les-ireps● Institut Renaudot, <i>Les Cahiers de l'institut</i> : www.institut-renaudot.fr● Observatoires régionaux de la santé : www.fnors.org/Inter/Coordonnees.html● Organisation mondiale de la santé : www.who.int● Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr/● Société française de santé publique : www.sfsp.fr/● Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé : www.iuhpe.org/ |

1. La littérature grise, terme générique, désigne les documents produits par l'administration, l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche, les services, les ONG, les associations, etc., qui n'entrent pas dans les circuits habituels d'édition et de distribution. Il s'agit surtout de rapports, travaux non publiés (*working papers*), thèses, conférences, présentations, mémoires, etc. Imprimés ou en format numérique, ces documents

● RESO, le service universitaire de promotion de la santé de l'université de Louvain, en Belgique, réalise des synthèses des connaissances sur des thématiques d'actualité en promotion de la santé (<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/irss/reso/revues-de-litterature.html>)

Des bases de données bibliographiques pour repérer des données expérientielles issues de la littérature professionnelle ou de la littérature grise

● La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) dresse l'inventaire des bases de données des Ireps (<http://www.fnes.fr/ressources-documentaires>) dans lesquelles sont indexées des ressources et des productions écrites locales.

● La base de données Bib-Bop (<http://www.bib-bop.org>) est alimentée par un réseau de sept Ireps et propose près de 20 000 références avec un lien vers le texte intégral, le cas échéant.

● La BDSP, Banque de données en santé publique, est alimentée par une quarantaine de contributeurs (<http://www.bdsp.ehesp.fr/>). On y trouve plus de 500 000 références indexées (dont 20 % sont accessibles en ligne).

● LiSSa, Littérature scientifique en santé (<https://www.lissa.fr/>), est la petite dernière. Cette base de données, riche tout de même de 800 000 références, a pour objectif de donner plus de visibilité et d'accessibilité à la littérature scientifique en langue française. Elle est produite par l'équipe du CISMef du CHU de Rouen, qui œuvre depuis 1995 à la mise en place d'un catalogue et index des sites médicaux de langue française.

Il ne suffit pas d'avoir une bonne ressource entre les mains, encore faut-il savoir la partager

C'est là qu'intervient l'idée de transfert et de partage des connaissances que l'Institut national de santé publique Québec définit comme « un ensemble d'activités et de mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation de connaissances les plus à jour possible en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans l'exercice de la gestion de la santé » [47]. Le Centre de recherche sur la communication et la santé de l'université du Québec, ComSanté, ajoute que « dans le domaine sociosanitaire, le transfert des connaissances correspond à une démarche systémique, articulée et structurée autour des données probantes,

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 56.

Savoirs expérientiels

- Données sur le savoir-faire
- Articles et revues professionnels, blogs, récits d'action, bases d'action, rapports d'activités de promoteurs, littérature grise¹...

Des revues professionnelles

- *Actualité et dossier en santé publique* (Haut Conseil de la santé publique) : www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp
- *Horizon pluriel* (Ireps Bretagne) : irepsbretagne.fr/spip.php?article7
- *Interaction santé* (Ireps Auvergne Rhône-Alpes) : ireps-ara.org/actualite/actu.asp?action=actu_pge&idz=16&id=7
- *Priorités santé* (Cres Paca) : www.cres-paca.org/r/29/priorites-sante/
- *Santé en action* (Santé publique France) : inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/
- *Éducation santé* (Alliance nationale des mutualités chrétiennes - Belgique) : educationsante.be/

Des sites ou des bases d'actions

- Caisse des dépôts au service des territoires : www.caissedesdepotsdesterritoires.fr
- Inspir'Actions, Fabrique territoires santé : www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/inspir_actions
- OSCARS (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé) : www.oscarsante.org/
- Observatoire régional de l'innovation en santé : www.oris-aquitaine.org/

Savoirs scientifiques

- Articles publiés dans des revues à comité de lecture
- Ouvrages
- Revues de la littérature
- Méta-analyses
- *Global Health Promotion* (IUHPES) : journals.sagepub.com/home/PED
- *Revue d'épidémiologie et de santé publique* : www.em-consulte.com/revue/RESPE/presentation/revue-d-epidemiologie-et-de-sante-publique
- *Santé publique* (Société française de santé publique) : www.sfsp.fr/

sont souvent difficiles à identifier et à acquérir. Schöpfel J. Littérature « grise » à l'ombre de la lumière. L'association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS). *I2D. Informations, données & documents*, 2015, 1 : p. 29.

pour générer des changements de pratiques, de compétences ou de comportements ».

Même si le partage de connaissances n'est pas un phénomène nouveau, des modes de diffusion et d'essaimage originaux, esthétiques, pédagogiques et issus de milieux autres que celui de la santé émergent et facilitent la circulation et l'appropriation de l'information pour l'amener sur le terrain de la connaissance. Parmi les modes de transmission des connaissances les plus remarquables du moment, on peut noter la production écrite et dessinée de Léa Mazé et de Pierre Nocerino sur l'accueil des personnes âgées en institution [55], les capsules vidéo de l'INSPQ déconstruisant les mythes sur la santé sexuelle des jeunes à partir des données de l'étude Pixel (<https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/pixel/sante-sexuelle-jeunes-adultes/videos>), les infographies comme celle de Santé publique France sur l'état de la santé de la population en France [72]. Diane Berthelette détaille les effets résultant directement ou indirectement de la production et de la diffusion des nouvelles connaissances par les chercheurs [8]. Internet met à disposition de nombreux outils gratuits et intuitifs et quelques référentiels,

pour réaliser de tels supports et des présentations d'information.

Toutes ces ressources numériques ne sauraient dispenser le professionnel du recours à l'expertise des documentalistes. Les centres de documentation des instances régionales d'éducation et promotion de la santé (Ireps), des observatoires régionaux de santé (ORS) et des agences régionales de santé (ARS) sont de précieuses ressources alliant fonds scientifique et technique, national et international, productions régionales originales et repérées sans doute nulle part ailleurs, documents d'information grand public, et outils d'intervention en promotion de la santé pour les Ireps. Les documentalistes vont accompagner le professionnel dans la construction de son projet ou de son intervention en lui fournissant des ressources valides, fiables et pertinentes. De plus en plus, leurs missions ne sont plus « *seulement de traiter l'information (encore qu'il faille maîtriser bien des techniques et du savoir-faire pour accéder à ces morceaux de savoir disséminés), mais aussi, et surtout de faciliter pour le public l'appropriation de ces éléments multifformes, porteurs potentiels de savoirs, pour qu'ils deviennent pour lui connaissance* » [12].